



Résolution 2024-08-R02

Conférence nationale SST du SEI

Attendu que la conférence nationale SST du SEI aura lieu du 1^{er} au 3 novembre 2024;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des événements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Sabrina Williams et Julien Nobert en tant que délégués;

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Kelly Pothier

Adopté le :

Kelly Pothier

Secrétaire SEI 10005